

10 juin 2020

RAPPORT SYNTHÈSE DES MÉMOIRES REÇUS DURANT LA PÉRIODE DE CONSULTATION SUR LES TERRITOIRES INCOMPATIBLES AVEC L'ACTIVITÉ MINIÈRE (TIAM)

MRC d'Argenteuil



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6

T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

MISE EN CONTEXTE

De manière proactive, la MRC d'Argenteuil a confié à l'Institut du Nouveau Monde (INM), organisation indépendante et non partisane, le mandat de tenir deux forums de consultation les **6 et 7 décembre 2019**, afin de consulter la population, les organisations et les acteurs présents sur son territoire qui se sentent concernés par l'activité minière.

Le but de ces forums de consultation était de réfléchir collectivement aux critères de détermination des territoires incompatibles avec les activités minières (TIAM), à les valider ou à proposer, si requis, d'autres critères et enjeux à prendre en considération dans le cadre de la démarche actuelle d'identification des TIAM menée par la MRC d'Argenteuil. Il ne s'agissait pas d'une consultation publique à l'égard de projets miniers particuliers.

Sommairement, le rôle de l'INM consistait à animer les activités de consultation, effectuer la prise de notes lors des activités, analyser les données récoltées et rédiger le rapport synthèse. **Le rapport de l'INM fait état exclusivement des résultats des activités animées par l'INM.**

Pour sa part, la MRC d'Argenteuil a participé à la mise en œuvre des actions suivantes :

- Confection d'un guide du participant bilingue;
- Création et mise en ligne d'une page internet exclusivement dédiée aux TIAM;
- Création d'une carte interactive de la MRC (<https://mrcargenteuil.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=8a5861e217944643a9ca1e0303d59040>) pour visualiser l'application de l'ensemble des critères gouvernementaux pour la délimitation des TIAM;
- Création d'un atlas des cartes thématiques pour visualiser le détail des éléments pouvant être placés en TIAM;
- Publication d'un communiqué annonçant la tenue des deux forums;
- Publication d'un avis public invitant la population à participer aux deux forums;
- Invitations spécifiques transmises aux détenteurs de droit minier (claim);
- Invitations transmises par courrier aux 320 propriétaires de lots visés par un droit minier (claim) sur le territoire de la MRC d'Argenteuil;
- Invitations transmises aux organisations de même qu'aux deux communautés autochtones environnantes.

En marge des forums sur les TIAM, la MRC d'Argenteuil a tenu à ajouter certaines opportunités de consultation publique, à savoir :

- La possibilité de déposer des commentaires directement sur l'application de cartographie interactive;
- La possibilité de soumettre des commentaires écrits ou des mémoires, soit :
 - o par la poste;

- en personne au bureau de la MRC ou de la municipalité;
- par courrier électronique à l'adresse : tiam@argenteuil.qc.ca.

La période de consultation publique était fixée jusqu'au **dimanche 12 janvier 2020** (incluant une prolongation du délai initial).

Le présent rapport synthèse et les mémoires auxquels il réfère doivent être considérés comme des documents complémentaires et distincts du rapport synthèse de l'INM intitulé « Forums de consultation dans le cadre du processus d'identification des TIAM » et daté du 9 mars 2020.

Il vise à résumer les commentaires déposés ou soumis durant la période de consultation sur les TIAM afin d'enrichir la réflexion du conseil de la MRC d'Argenteuil dans son exercice d'identification des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM).

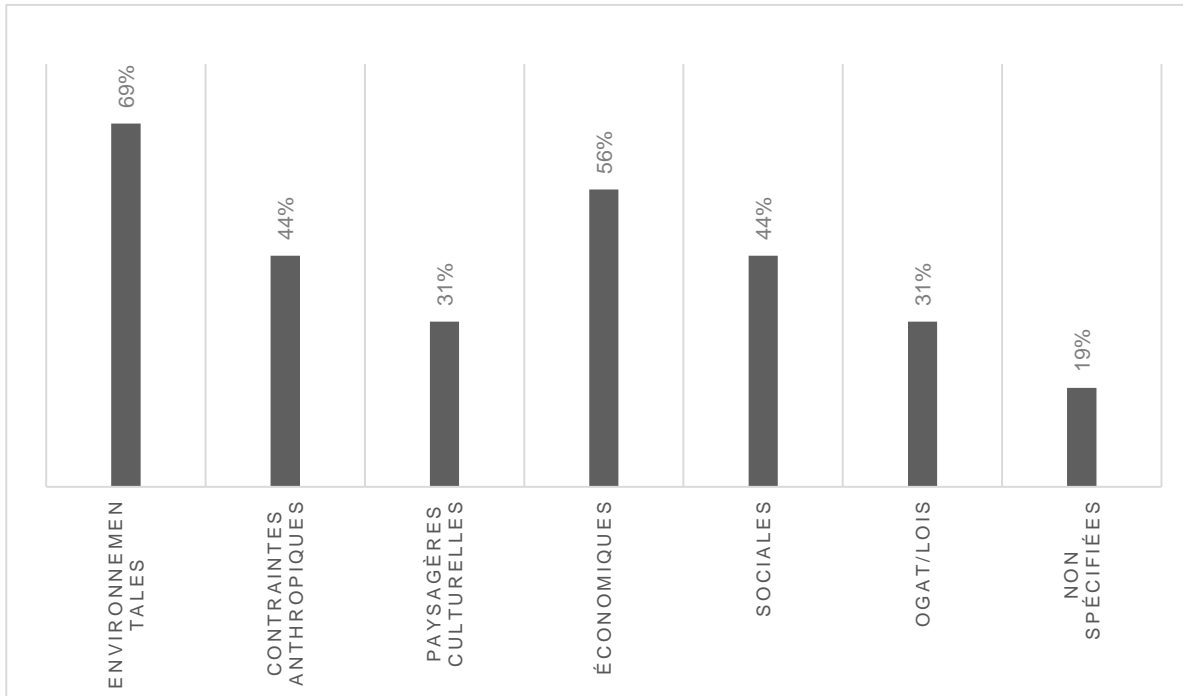
RÉSUMÉ DES MÉMOIRES REÇUS¹

Le présent rapport résume les principaux commentaires déposés ou soumis dans le cadre des activités de participation publique initiées par la MRC d'Argenteuil.

Nombre de mémoires reçus		16
Type de demandeurs	Organisations/Entreprises/Associations	67%
	Citoyens	33%
Provenance des demandes	Grenville-sur-la-Rouge	75%
	Lachute	6%
	Ottawa	6%
	Information non disponible	13%

¹ Mise en garde : Le présent résumé se veut une synthèse des points contenus dans les mémoires et comprend une traduction libre.

Thématique des commentaires et des préoccupations



Exemples de commentaires et de préoccupations par thématique

Environnementales

« Le pourtour du lac (McGillivray) ainsi que ses alentours comptent près d'une centaine d'habitations qui s'alimentent en eau (plus d'une quarantaine de puits artésiens) à partir des nombreuses sources souterraines qui courent partout sous nos pieds. Toute activité minière à cet endroit, avec ses imposants résidus entassés en plein air et exposés au lessivage au gré des intempéries, risquerait de libérer des métaux lourds dans l'environnement (dont l'arsenic ne l'oublions pas) et compromettre à jamais la qualité de cette eau. »

« (...) la Ville de Lachute a adopté un Plan stratégique 2019-2025 (...) dans lequel elle établit sa vision de « ville urbaine dynamique, intégrée dans le cadre naturel riche, [et] se développe autour d'une population active et de l'économie circulaire », et dont la première orientation est « valoriser la nature et dynamiser les milieux de vie »

« La présence d'une exploitation minière sous la ligne de la nappe phréatique même à plus d'un kilomètre des sources d'eau n'offre aucune garantie à long terme de la qualité de ces sources [...] »

Contraintes anthropiques

« L'établissement d'une mine au pourtour du lac McGillivray, avec ses bruits de forage, d'explosions et de circulation des camions lourds, perturberait grandement la quiétude des lieux

	<p>et signerait certainement l'arrêt de mort du camp (camp Amy Molson) à plus ou moins brève échéance. »</p> <p>« Énorme inquiétude concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coûts d'entretien des routes, maintenant et dans le futur avec l'augmentation du trafic lourd; - pollution sonore portant sur de grandes distances (16-20 km) à travers la topographie de la rivière Rouge/vallée d'Avoca. [...] »
Paysagères/culturelles	<p>« Caractère historique : une colonie de vacances datant des années 40 et encore en activité, le maintien d'une chapelle dont la construction a débuté en 1944 et la présence d'un cimetière écossais qui témoigne de la colonisation du milieu du 19^e siècle. »</p> <p>« Le secteur Avoca est un bel exemple de ces 3 caractéristiques d'Argenteuil:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pertinence historique : riche histoire, établissement rural historique qui remonte à plus de 200 ans, représenté par les familles, bâtiments, cimetières, églises, etc. 2. Paysages montagneux : le plus beau secteur montagneux d'Argenteuil : vues panoramiques, beauté saisonnière impressionnante, tranquillité, etc. 3. Tissu social : biculturel, dynamique, actif, comprenant une communauté qui est fière de développer un consensus et justifie la nécessité d'une acceptabilité sociale pour le maintien d'un endroit d'activité récréative reconnu et de haute qualité. »
Économiques	<p>Conserver l'option qu'une exploitation minière puisse être exploitée sur son terrain.</p> <p>Impact potentiel des activités minières sur la valeur foncière des propriétés et sur les taxes municipales.</p> <p>« J'aimerais savoir si une étude approfondie a été faite au niveau de la rentabilité pour une municipalité avec l'implantation d'une éventuelle mine? Quel avantage cela procure-t-il à une municipalité? »</p>
Sociales	<p>« Aspect psychosocial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'activité minière anéantit des projets de vie et de familles; - le projet minier engendre des tensions sociales entre ceux qui veulent le projet et ceux qui sont contre; - l'intimidation de l'industrie minière face aux petits citoyens qui tentent de défendre leur droit de vivre dans un milieu sain. [...] »

**Orientations
gouvernementales en
aménagement du territoire
(OGAT) / Lois**

« La liste des activités susceptibles de justifier la délimitation d'un TIAM demeure beaucoup trop restreinte, beaucoup trop limitative. »

« Les TIAM n'ont aucun ou que très peu d'effets sur les titres miniers (claims ou baux miniers) déjà présents sur le territoire, [...] »

« Le processus de désignation des TIAM est lourd, complexe, fastidieux, et les municipalités et les MRC sont souvent dépourvues, mal formées, manquent de ressources, manquent d'expertise pour mettre en œuvre les TIAM. »

« Les OGAT et les TIAM ne sont pas applicables par les Premières Nations du Québec, qui sont actuellement laissées pour compte de décision d'aménagement du territoire face aux activités minières. »

« Je propose que la MRC d'Argenteuil exige également un BAPE dans tous les cas de projets miniers. »

RÉSUMÉ DES DEMANDES PARTICULIÈRES CONTENUES DANS LES MÉMOIRES

1. Exiger des critères et des mesures d'encadrement supplémentaires aux activités minières et leurs sites d'exploitation
2. Exiger le respect pour les secteurs résidentiels, des normes pour le bruit et la poussière destinées au secteur industriel
3. Inclure le lac Craig et son secteur
4. Inclure le lac Loughran et son secteur
5. Inclure le lac McGillivray et son secteur (proposition d'une bande de protection de 5 km)
6. Inclure la grande rivière du Calumet
7. Inclure la rivière Kingham
8. Inclure l'acceptation sociale
9. Inclure les aquifères
10. Inclure les corridors écologiques
11. Inclure les exploitations agricoles non enregistrées (ainsi que les cabanes à sucre artisanales) et une bande de protection (propositions de 600 m)
12. Inclure les milieux humides, cours d'eau, lacs et une bande de protection (propositions allant de la bande de protection riveraine (10-15m) à 1 km)
13. Inclure les paysages et les points de vue d'intérêt
14. Inclure les prises d'eau potable privées et une bande de protection (proposition de 1 km)
15. Inclure les ravages de cerfs de Virginie
16. Inclure les zones de recharge des cours d'eau
17. Inclure les futurs sentiers récréatifs
18. Inclure une bande de protection autour de la rivière Rouge (propositions allant de 3 à 5 km)
19. Inclure une bande de protection autour du lac Chantal (propositions de 1,32 km)

20. Inclure une bande de protection autour du lac Commandant (propositions de 3 km)
21. Protéger les activités du camp de vacances Amy Molson des nuisances liées aux activités minières
22. Inclure le secteur Avoca / Vallée de la Rivière Rouge
23. Rehausser la bande de protection des activités urbaines et des périmètres urbains (proposition allant de 2 à 5 km)
24. Assouplissement du critère « activité à caractère urbain et résidentiel » (regroupement de 5 lots ou plus construits)
25. Retirer les sentiers motorisés des TIAM
26. Retirer sa propriété des TIAM